



Enfin les travaux d'assainissement,
débutés il y a six ans à Boisse,
se terminent pour l'ensemble de la commune.

Quoi d' Neuf? à Marsais

Revue municipale quadrimestrielle
Tirage à 500 exemplaires
Rédaction : Jean-Frédéric Marlière
Crédits photos : Jean-Frédéric Marlière
David Beaurin | Steve Gabet
Infographie & Impression : daisydcreeative.com

Vous avez en mains le premier numéro de votre nouvelle revue municipale.
Nous espérons vivement qu'il saura vous informer, vous surprendre et vous divertir.

Vous pourriez contribuer à enrichir son contenu en nous communiquant vos idées, astuces et petites annonces.

Les impératifs de délais de mise en page et d'impression ont avancé le bouclage de la rédaction de ce numéro au 5 juin. Certaines informations, qui nous sont parvenues après cette date, ne peuvent figurer dans ces pages.

Bonne lecture à tous.



Steve Gabet
M. le Maire

5^{ème} vice-président de la Communauté de Communes Aunis Sud

Finances



Jocelyne Marlière
1^{er} Adjoint
Conseillère communautaire

Finances
Ressources Humaines



Steve Morin
2^{ème} Adjoint

Logistique | Gestion des
salles communales



Géraldine Charron
3^{ème} Adjoint

Vie scolaire, périscolaire,
jeunesse & sport



Didier Clenc
4^{ème} Adjoint

Voirie | bâtiments
communaux | cimetière



Jean-F. Marlière
Conseiller délégué



Audrey Grousset
Conseillère déléguée



Daisy Herbinet
Conseillère



David Beaurin
Conseiller



Ginette Garnier
Conseillère



Yoann Dourthe
Conseiller



Marianne Gachelin
Conseillère



Manu Suire
Conseiller



Éric Rabut
Conseiller



Nathalie Macmillan
Conseillère

vos élus

Chers Marsaisiennes et Marsaisiens,

Je tiens, avant tout, à vous remercier sincèrement pour la confiance renouvelée que vous m'accordez et l'accueil de notre nouvelle équipe. Ce soutien nous honore et nous engage pleinement pour les années à venir.

Les 15 élus sont désormais au travail et prennent progressivement leurs fonctions avec sérieux, motivation et un profond attachement à notre commune. Chacun apporte son énergie, ses compétences et sa volonté d'agir au service de tous.

En parallèle, les différentes instances intercommunales se mettent également en place au sein de la Communauté de Communes Aunis Sud, où j'ai désormais l'honneur d'occuper la fonction de vice-président. Cette responsabilité supplémentaire me permettra de faire entendre la voix de notre village dans les sphères décisionnelles et de défendre au mieux les intérêts de nos habitants.

Ce nouveau mandat débute avec ambition, mais aussi humilité et proximité. Nous continuerons à travailler dans l'écoute, le dialogue et l'action pour notre territoire.

Je souhaite également remercier chaleureusement nos deux élus qui ont imaginé et élaboré ce nouveau format de communication, sans oublier la création de notre nouveau logo, symboles d'une dynamique renouvelée et tournée vers l'avenir.

Ensemble, poursuivons la construction d'une commune vivante, solidaire et ambitieuse.

Bien fidèlement.

Steve Gabet
Maire de Marsais.

édito

La fin des travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement, engagés, il y a près de six ans, touchent à leur fin. Ce sont les lieux dits «Bois Hardy», «La Moinerie» et les «Quatre Maisons» qui bénéficieront, en dernier du réseau du «tout à l'égout».

Plusieurs pompes de relevage évacuent les eaux usées vers la station d'épuration, installée près du cimetière. Celle-ci est en fonction depuis quatre ans, certaines rues de la commune étant déjà reliées au réseau.

Attention il est impératif d'attendre le courrier de la RESE (par mail ou courrier postal) avant d'entreprendre des travaux individuels de raccordement, sous peine d'amende sévère.

Vous avez deux années, à la date de réception de cet avis, pour ensuite vous raccorder au réseau.

Ces travaux ont engendré un important délabrement de nos routes principales. Leur réfection dépend du département de Charente-Maritime et la municipalité n'a malheureusement pas la possibilité d'intervenir par elle-même. Le dossier est néanmoins suivi de très près par nos élus. Les décisions du département sont liées au budget que celui-ci veut accorder à la réfection de nos routes. Nous pouvons tout de même espérer que ce dossier épineux soit réglé dans un délai raisonnable, au cours de ce mandat. La municipalité y travaille et en fait une priorité.



Quoi d'**neuf** à Marsais ?

Quoi d'neuf à l'école ?



Après la constitution du nouveau conseil municipal, une commission scolaire s'est réunie une première fois le 10 avril.

Composée de six personnes cette commission, engagée pour que nos enfants poursuivent une scolarité de qualité dans un endroit sûr, gère la plage périscolaire, temps et fonctionnement sous la responsabilité de notre municipalité.

En partenariat avec les professionnels de l'éducation nationale, de notre école, elle coordonne et synchronise l'ensemble de la journée scolaire de nos élèves.

« Fruits pour Tous » : une initiative saine, locale et solidaire dès la rentrée

Les actions, de la commission, décrites lors d'une réunion avec la directrice de l'école et l'inspectrice académique, vont dans le sens de celles proposées par l'inspection académique.

En s'appuyant sur le programme européen «Lait et fruits à l'école», un projet important, pour l'égalité et la santé alimentaire des enfants, est lancé par les élus en charge de notre école du Bois Hardy (Géraldine Charron et Yoann Dourthe).

Ce programme soutient la distribution de fruits, légumes et produits laitiers aux enfants, dans les établissements scolaires, dès la maternelle, afin d'encourager des comportements alimentaires plus sains, dès le plus jeune âge. La France dispose d'une enveloppe de 32,7 millions d'euros par an sur la période 2023-2029, financée par l'Union européenne pour ce programme.

Avis aux producteurs locaux : rejoignez l'aventure !

L'agrément France AgriMer (établissement public chargé d'appliquer des mesures prévues par la politique agricole commune et réaliser des actions en faveur des filières agricoles en France) est nécessaire aux producteurs, fournisseurs pour ce programme.

En incitant les producteurs locaux à obtenir cet agrément, c'est en circuit court que ce dispositif pourra être mis en place, en valorisant l'économie agricole de notre territoire.

«Fruits pour Tous» c'est le même goûter pour les enfants sans différence et en parfaite égalité.

Vous êtes producteur et vous voulez travailler pour nos enfants ?

Vous pouvez appeler la mairie.

«Fruits pour Tous» devrait être mis en place dès la rentrée prochaine pour toutes les sections.

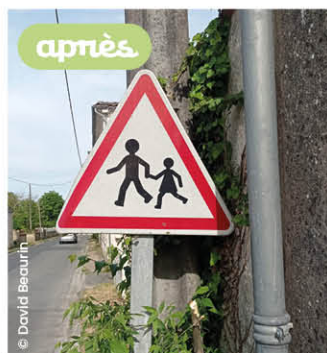


Du changement à la direction de l'école du Bois Hardy

La rentrée prochain verra un nouveau directeur (ou directrice), nommé au Bois Hardy. Florine Jammes-Lafenêtre quitte ses fonctions pour de nouveaux horizons.

L'ensemble de la municipalité la remercie pour son travail auprès des enfants de la commune. Vous serez informé via nos médias (site internet, intraMuros, Quoi d'neuf à Marsais ?) de l'avenir de l'organisation de notre école.

Un bel exemple de civisme



David Beaurin, conseiller municipal, n'a pas hésité à prendre son sécateur pour dégager un panneau de signalisation, rendu non visible, sur la voie principale de Marsais.

La sécurité est une affaire de tous. Son initiative a permis rapidement de rendre visible une signalétique cachée des véhicules passants.

Merci à lui.

Quoi d'autre?

Eaux pluviales de la commune

Une étude est menée par le syndicat départemental de la voirie SDV 17, à la demande du maire, sur la gestion des eaux pluviales de la commune.

Celle-ci permettra d'entreprendre des actions concrètes et efficaces concernant ce sujet. Elle fera, entre autre, un focus sur Beaumont, concerné par ce problème. Un partenariat avec des communes limitrophes pourrait être envisagé pour des actions futures.

La route de Priaires rencontre des problèmes récurrents d'évacuation des eaux pluviales. Une buse, posée en pente inversée, semble en être la cause. Des devis sont en cours pour que des travaux puissent être entrepris afin de corriger cette anomalie pour le confort des riverains.

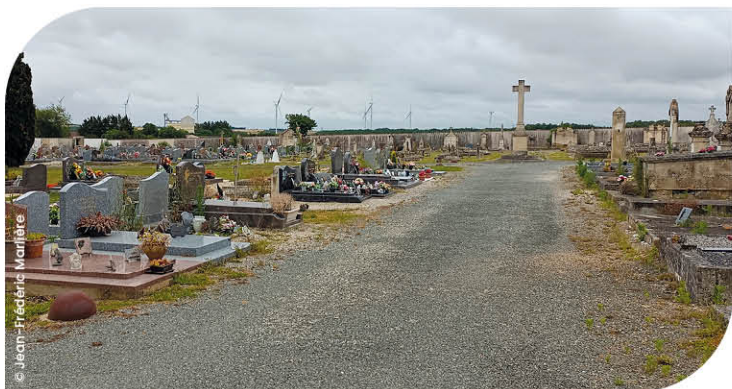
Recette d'antan



Galette Charentaise

1. Dan ine mazzarine (*terrine*) te brasse 4 oeus et 250 g de seuce jusqu'à ce qu'o devienne bian et qu'o coule beun.
2. Varse in livre de farine en plioue su les oeus et te mélange cha p'tit.
3. T'ajhoutes 125 g de beurre fondu et te zou pautrine (*travaille*) la pâte quéque minutes jusqu'à o devienne ben lisse.
4. Dans ine tourtière beurrée varse la pâte su 1cm d'épaisseur, saugrene (*parsème*) des p'tits morçats d'angélique et 3 thiyérées à soupe de seuce critallisé.
5. O doit thieure 20 mm dan in four chaud.

Un plan d'action pour le cimetière



L'entretien du cimetière est une préoccupation pour la municipalité. L'envahissement des allées par les mauvaises herbes représente un problème récurant.

Afin de respecter les normes en vigueur et préserver notre environnement, un nouveau désherbant « bio-contrôle » est utilisé par les techniciens de la commune. Ils resteront vigilants quant à l'efficacité de ce produit et la propreté des allées.

Une commission cimetière a été créé, suite à l'élection des nouveaux élus, afin de gérer et restaurer le cimetière fortement marqué par le temps.

L'église continue son "lifting" —

Préservons notre patrimoine

Après un nettoyage complet de sa façade c'est à la toiture de l'église Saint-Vivien d'être partiellement restaurée.

La constatation de fuites d'eau de pluie, a nécessité l'intervention d'un couvreur-zingueur, afin refaire la partie concernée.

C'est un artisan de Marsais qui a pris en main ce chantier ; M. Alexandre Boyer de l'entreprise « Zinc de toit ».

Le coût des travaux s'élèvent à 6438 euros pour la commune, qui est propriétaire de l'édifice depuis la loi du 9 décembre 1905 (*loi de séparation des Églises et de l'État*).



Faisons connaissance avec notre

Entre histoire, nature et avenir : découvrez notre nouveau logo

Nous avons cherché un logo qui nous ressemble, qui honore notre passé et projette notre vision pour demain.

Ce n'est pas une simple image, c'est notre nouvelle signature reflétant notre engagement pour Marsais.

Composition

- **Roue de moulin** : hommage au patrimoine hydraulique et cours d'eau locaux. Elle symbolise le mouvement, la force et l'énergie.
- **Trait bleu horizontal** : Il représente les deux cours d'eau de la commune (*Subite et Vendier*). Il souligne la baseline « Sept terres de vie, une source d'avenir »
- **Sillons de champs** : C'est l'affirmation de l'identité agricole en évoquant le travail de la terre la linéarité du paysage et l'horizon ouvert
- **Habitat et tournesol** ; Symboles de vitalité et d'accueil. C'est l'illustration d'une commune où la qualité de vie est centrale.



Baseline

« Sept terre de vie, une source d'avenir »

Marsais, Boisse, les Quatre Maisons, Beaumont, l'Hopiteau, la Chaussée de Marsais, Le Bois de Dœuil sont les points d'ancrage de l'identité collective et la vision de demain.



“Toute grande action a commencé par être impossible”

— Victor Hugo —

Marsais, acteur de _____ l'exécutif communautaire.

Porter la voix de notre commune pour l'intérêt général

Créée le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes Aunis Sud est née de la fusion des anciennes Communautés de Communes de Surgères et d'Aigrefeuille-d'Aunis, avec pour ambition le renforcement de la coopération entre les communes du territoire et le développement des services, au bénéfice des habitants. Depuis cette fusion, aucun maire de Marsais n'avait eu l'opportunité de siéger au sein de l'exécutif communautaire.



C'est aujourd'hui chose faite avec l'élection de Steve Gabet, qui devient cinquième vice-président (sur les dix vice-présidences de ce mandat) chargé de la politique environnementale,

les marchés publics et l'informatique.

“C'est avec beaucoup de fierté et de responsabilité que j'assumerai cette fonction, en représentant les habitants de Marsais sur ses délégations essentielles. Mon objectif sera de porter la voix de notre commune tout en œuvrant pour l'intérêt général, afin d'améliorer concrètement le quotidien des habitants de Marsais et de l'ensemble du territoire d'Aunis Sud.” souligne notre maire.

Jocelyne Marlière, première adjointe, siège, quant à elle, comme élue communautaire.

nouveau logo —

Palette chromatique

- **Vert** : Nature et développement durable
- **Cyan** : Présence vitale de l'eau
- **Terre cuite** : Patrimoine bâti et chaleur humaine
- **Jaune** : Convivialité et joie de vivre. Expression de « Il fait bon vivre à Marsais »
- **Marine** : Assise officielle et administrative. Évocation de l'appartenance à la Charente-Maritime et à l'identité littorale du département.

Choix typographiques

- **Style manuscrit (Marsais)** : C'est l'expression de la proximité, de la fluidité et de l'accueil. C'est une identité visuelle chaleureuse et humaine.
- **Style bâton (signature)** : Représente la clarté, la rigueur et la modernité pour les supports officiels.

Merci à Daisy HERBRETEAU qui a conçu et réalisé bénévolement ce logo et ses déclinaisons. Son travail remarquable en temps qu'élue confirme notre engagement pour le renouveau de notre commune.

 daisydcreative.com



Info vite fait

Des copeaux de bois sont disponible,
en vrac gratuitement.
S'adresser à la mairie

Focus sur un élu

Première adjointe, Jocelyne Marlière s'investit essentiellement dans la gestion des « Ressources Humaines », pour notre commune, avec la conviction que la qualité du service public repose avant tout sur l'engagement et le bien-être des agents communaux.

À l'écoute des équipes municipales, elle veille à maintenir un climat de travail serein, à accompagner les agents dans leurs missions quotidiennes et à favoriser le dialogue au sein des services.

Faisons connaissance de son parcours professionnel.

Après avoir longtemps travaillé dans le domaine de la recherche, en CHU, elle a structuré le service de la recherche clinique, au sein de la direction des affaires médicales au CHU de Tours, avant de prendre en charge un large secteur à la



Pain de retour !

En attendant la coop'

Depuis la fermeture de la boulangerie à Boisse, l'idée de pouvoir fournir du pain, dans l'attente de l'ouverture de la coop communale, était présente dans l'esprit de nos élus. C'est maintenant chose faite avec l'installation d'un distributeur de pains, accessible à tous, près de l'école.



Exploité par la boulangerie « la Diablotine » de Loulay, qui en est également propriétaire, ce distributeur est alimenté du jeudi au mardi suivant, entre 7h30 et 8h00 (pas de pain frais le mercredi !)

Les produits mis en vente sont les suivants :

- Baguette ordinaire
- Baguette Tradition (Farine Label Rouge)
- La Diablotine (Base Tradition avec des céréales à l'intérieure)
- Pains spéciaux : Viking, Bûcheron et complet
- Chocolatine et croissant
- Gâche
- Galettes Maison Pur Beurre
- Fruits et compotes

Attendu par beaucoup de gens, ce service proposé témoigne de l'effort constant que la municipalité mène pour l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

direction des ressources humaines. Titulaire d'un Master 2 en management et qualité de vie au travail, elle souhaite apporter une gestion RH équitable, humaine et structurée. Favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle, l'attractivité, la fidélisation et la reconnaissance des compétences font ses priorités.

En lien avec le maire, elle participe également au suivi des finances de la commune afin de garantir une gestion responsable et adaptée aux besoins de notre village.

Par sa disponibilité et son implication, Jocelyne Marlière reste attentive aux besoins de chacun et œuvre pour que les services municipaux restent proches des habitants.



Quoi d'**neuf** à Marsais ?

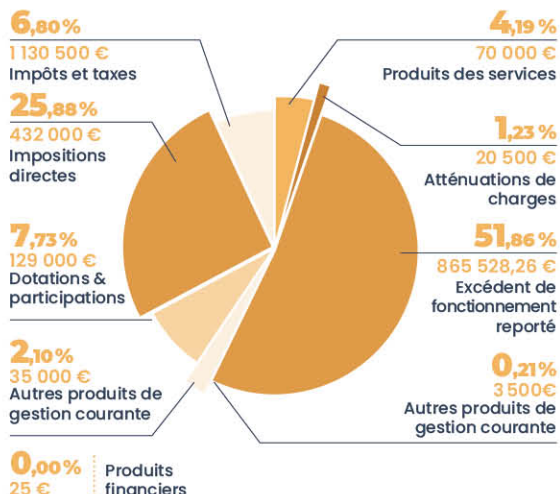
Parlons budget

Les finances de la commune sont saines, grâce à une gestion rigoureuse.

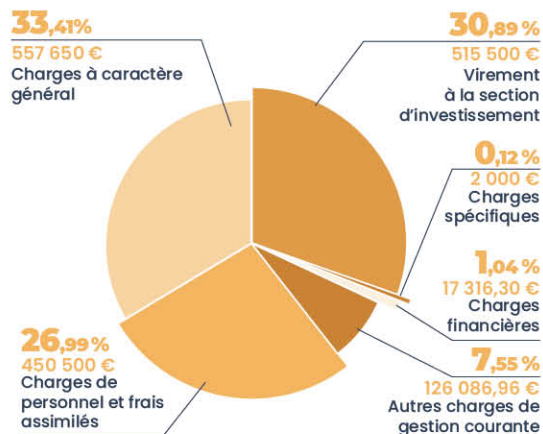
Le résultat excédentaire de l'année passée est de 912 403,23 euros. Un déficit, suite au retard de paiement des subventions pour l'investissement, s'élève à 40 829,97 euros, ce qui ramène le résultat excédentaire global à 871 573,26 euros.

Concernant les dépenses d'investissement (Emprunts et dettes assimilés...) le total des sommes allouées s'élève à 661 374,97 euros, en équilibre avec les recettes (Dotations, fonds divers et réserves, subventions d'investissement reçues...)

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



On publie vos idées !

Une recette express ? Une astuce jardin, maison ou vie pratique ? Partagez vos meilleurs secrets de grand-mère dans notre édition de novembre !

Les pépites, les plus simples et visuelles, seront sélectionnées !

Pour participer :

- Envoyez un **texte court et efficace**.
- Joignez impérativement **une belle photo**.

Avant le : 30 sept. 2026.
accueil@marsais.fr

Blancs de poulet à la grenade

S. MENUT-YOVANOVITCH

2 pers. 10 min 20 min Facile Bon marché

Ingrédients

- 2 blancs de poulet
- 1 cébette
- 1 gousse d'ail
- 1 noix de gingembre frais
- ½ citron
- ½ grenade
- 5 cl de jus de grenade
- 3 brins de coriandre
- 1 cuillère à soupe de miel liquide
- 1 pincée de cannelle
- 1 pincée de 4 épices
- 1 pincée de noix de muscade râpée
- 2 clous de girofle
- ½ cuillère à café de thym
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- Sel
- Poivre du moulin

Étapes

1. Préchauffez le four à 180°C. Faites chauffer l'huile dans une poêle et saisissez les blancs de poulet pendant 2 minutes de chaque côté. Réservez.
2. Ciselez les brins de coriandre. Placez la gousse d'ail, le gingembre, les épices (sauf la coriandre), le jus de grenade, le miel et le jus du citron dans le bol d'un petit mixeur.
3. Mixez fortement pour obtenir une pâte. Posez les filets de poulet dans un plat à gratin. Tartinez la surface avec la préparation et enfournez pour 15 minutes.
4. Juste avant de servir, répartissez les graines de grenade, la coriandre et la cébette émincée et assaisonnez d'un peu de sel et de poivre.

recette

Maire jour et nuit

La charge de maire est lourde de responsabilité et d'engagement au service de la population. Les appels diurnes et nocturnes sont fréquents et sans hésitation notre édile se déplace jour et nuit pour répondre aux besoins des habitants.

Conflits qui dégénèrent entre voisins, animaux errants à récupérer ou autres situations, parfois cocasses, ponctuent les journées (et les nuits), toujours chargées, de votre élu. Dans la nuit du 30 au 31 mai, à 2h30 du matin, une employée de la mairie, revenant d'une soirée chez des amis, repère un arbre tombé sur une petite route, près de la rue du Lavoir. Malgré l'heure elle prévient le maire, qui dans un soucis de sécurité, se déplace sur les lieux avec son adjoint Steve Morin afin de débiter l'arbre et dégager la voie. Un risque d'accident grave est ainsi évité.



© Steve Gabat

Si vous êtes témoin d'un événement pouvant mettre en danger la population

n'hésitez pas à appeler le **06 36 37 27 60**, numéro de l'adjoint Steve Morin, qui reste de permanence et prendra les mesures nécessaires, le maire partant régulièrement en déplacement professionnel.

Le 8 mai

Jour de recueillement national



Le soleil et un temps clément, ont accompagné la lecture du discours officiel de Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants, et d'Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants, pour la commémoration du 8 Mai 1945.

Merci à tous ceux qui sont venus honorer la mémoire des disparus pour la France. Nous espérons, au fil des ans, retrouver les habitants, de plus en plus nombreux, autour de ces événements de recueillement national. **Le rendez-vous est donné pour le 11 novembre.**

Une messe en plein air

Le 25 avril 1891 Le curé Dervieux de la paroisse de Marsais, bénit la croix, érigée sur le dolmen qui domine le village près de l'Hopiteau, le jour de la saint Marc et christianise ainsi le lieu.

Le mégalithe, reconnu comme autel druidique après la découverte d'ossements humains et des débris de poteries, ainsi que le champs qui l'entoure, furent donnés à la paroisse par son propriétaire, un certain Emile Marchand. C'est Monsieur Jeanneau, un fermier vendéen installé à Baumont qui fit ériger la croix existante aujourd'hui.

Samedi 25 avril c'est le Père Alphonse Sesuraj, curé de la paroisse Saint-Joseph de Surgères qui célébra une messe au pied de la croix, devant un soixantaine de personnes et un parterre d'enfants, venues de Surgères et des paroisses d'Aunis. À 63 mètres d'altitude sous un soleil radieux la célébration a réuni des fidèles heureux de rendre hommage à ce lieu chargé d'histoire et de mystères. Chaque année la Saint Marc est l'occasion de se rappeler ce petit bout de vie de Marsais.



© Jean-Frédéric Marlière

Le petit conseil

"Servez ce plat avec du pain plat libanais et un peu de graines de couscous aux herbes."



© Fabrice Besse



Marsais en Fleurs

Tous à vos jardinières : embellissons ensemble les façades de notre village !



Dans une démarche participative, un concours annuel de fleurissement du village est organisé par la municipalité de Marsais. Ce concours complète la campagne engagée par deux de nos élus, pour embellir notre cité en la fleurissant.

L'inscription au concours est **GRATUITE** et doit être déposée à la mairie avant le

31 décembre 2026

pour le concours de l'année suivante. Un imprimé spécifique est disponible à la mairie.

Seules les **façades donnant sur rue** sont prises en compte pour le concours.

Un jury composé :

- d'un **professionnel en horticulture**
 - de deux membres du conseil municipal
- visiteront les façades, inscrites au concours, entre le 1^{er} mai et le 15 mai, puis entre le 1^{er} septembre et le 15 septembre. Les critères du jury tiendront en compte l'ensemble de la façade et la durée du fleurissement. Un classement sera rendu public courant le mois d'octobre 2027.



À gagner

Un prix de **500 EUROS**, en bons d'achat sera attribué au premier du classement, **250 EUROS** pour le second, **150 euros** pour le troisième.

La remise des prix se fera courant octobre lors d'une cérémonie à la mairie.

Le Lauréat remettra son titre en jeu l'année suivante et ne pourra prétendre à la première place que deux ans après son titre.

Les conseillers municipaux ne peuvent pas participer au concours ainsi que les agents communaux.

Un minimum de vingt participants est nécessaire afin de lancer le concours 2027.

Nous espérons vous voir nombreux à fleurir fenêtres et façades, alors tous à vos jardinières !

Un service public au cœur de la commune



France services

L'espace France Services de notre commune est un lieu unique, gratuit et ouvert à tous. Véritable relais avec les services publics, il vous propose un accompagnement humain et bienveillant pour faciliter vos démarches administratives du quotidien et vous aider à accéder facilement à vos droits.

Créé pour rapprocher les services publics des citoyens, France Services regroupe en un même

lieu de nombreux partenaires nationaux :

- Direction générale des Finances publiques (DGFiP)
- France Titres (ANTS)
- France Travail
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Assurance Maladie (CPAM)
- La Poste

Contact

 accueil@marsais.fr

Ma mangeoire en bâtonnets



1. La base

Alignez 11 bâtonnets pour former un carré. Fixez-les en collant deux bâtonnets perpendiculaires sur les bords.



2. Les parois

Montez les murs en superposant les bâtonnets deux par deux (deux à l'horizontale, puis deux à la verticale). Alternez les couleurs pour un effet rayé. Comptez environ 5 couches pour une bonne solidité.



3. Le perchoir & Séchage

Glissez un bâtonnet à mi-hauteur dans une fente de la paroi pour créer le perchoir. Fixez-le avec un point de colle et laissez sécher l'ensemble quelques heures.



4. La suspension

Nouez quatre ficelles aux quatre coins de la mangeoire (en englobant au moins deux épaisseurs de bois). Rassemblez les fils au sommet, faites un nœud solide et suspendez votre création à une branche avant de verser les graines !

Le petit + : Enfilez quelques perles colorées sur les ficelles pour une touche déco !

Matériel nécessaire

- **Bâtonnets de glace :** taille standard, naturels ou colorés.
- **Colle à bois non toxique :** privilégiez une colle spéciale loisirs créatifs résistante à l'extérieur. (L'usage d'un pistolet à colle est possible, mais moins durable ; à utiliser avec l'aide d'un adulte).
- **Ficelle de coton :** pour suspendre la mangeoire.
- **Ciseaux :** pour couper la ficelle.
- **Perles à gros trous :** facultatif, pour décorer la ficelle.
- **Graines pour oiseaux :** pour remplir vos mangeoires.



©THEBESTIDEASFORKIDS.COM

* Fait-le toi-même

Boostez votre visibilité locale !

Vous êtes artisan, commerçant ou entrepreneur ?

Le «Quoi d'neuf à Marsais ?» est le support idéal pour aller à la rencontre de vos voisins.

Profitez d'une audience ciblée et engagée au cœur de notre commune. Vous pourrez, dans les numéros à venir, **réserver votre emplacement.**



Si vous êtes intéressé déposez votre demande à la mairie.

Les tarifs de nos formats publicitaires seront prochainement votés en conseil municipal.



Quoi d'neuf à Marsais ?

14 juillet

La fête nationale

📍 complexe du Chat d'Eau.

Un apéro, le soir, sera offert par la municipalité. Vous pouvez apporter un pique-nique à partager en attendant la retraite aux flambeaux.

1^{er} vendredi
de la rentrée

Spectacle

Organisé par l'association « Autour de Peter »

📍 École du Bois Hardy

6 sept.

Le forum des associations.

Ouvert aux communes avoisinantes (hors Surgères).

🕒 Toute la journée

Vous pourrez découvrir les associations qui œuvrent toute l'année pour la vie de nos villages.

31 oct.

Spectacle Les "Enchant'cœur"

📍 salle du Chat d'Eau

26
sept.

Michel Legrand version jazz

Concert événement de la rentrée

🕒 20h30 📍 complexe du Chat d'Eau.

Les magnifiques mélodies de Michel Legrand ont trouvé leur place depuis plusieurs décennies dans l'inconscient collectif des amateurs de cinéma et de jazz dans le monde entier.



Si les américains ont su le placer au même rang que Georges Gershwin en tant que compositeur de comédies musicales et musiques de film (yentl, les demoiselles de Rochefort, un été 42, les parapluies de Cherbourg, etc...), c'est que les chansons de Michel Legrand traversent les époques et les générations avec fraîcheur et poésie.

L JAZZ TRIO, lui rend hommage en mettant à l'honneur ses plus grandes chansons comme «les moulins de mon cœur», «you must believe in spring», «un été 42», «quand on s'aime»,... sur des arrangements de Thierry Gautier et servies par un trio de jazz et une voix fabuleuse (Pascale Gautier) dont l'unique préoccupation est de restituer au mieux les émotions que véhiculent ces incontournables standards.

Ce spectacle est une production de «Les Scènes du Mignon» avec le soutien des mairies de Marsais et de Saint-Saturnin.

€ Tarif unique : 14 euros

Numéros utiles

- **Pompiers** 18
- **Police/Gendarmerie** 17
- **SAMU** 15
- **Urgences** 112
- **Hôpital La Rochelle** 05 46 45 50 50
- **ERDF Dépannage** 09 72 67 50 17
- **ERDF Urgences** 08 00 47 33 33
- **Gaz Sécurité** (n° vert gratuit)
- **GDF Dépannage** 08 00 47 33 33
- **Mairie** 05 46 51 00 45
 - > Lundi • Mardi • Jeudi • Vendredi : 9h-12h30 // 14h-16h (sur rendez-vous)
 - > Mercredi fermé
 - 📍 1, Grand'Rue • 17700 Marsais
 - > accueil@marsais.fr
 - > mairie@marsais.fr
 - > maire@marsais.fr
- **École Primaire du Bois Hardy** 05 86 30 07 16
 - 📍 2 rue de la Laiterie • 17700 Marsais
- **Centre de Loisirs** 05 46 51 75 14
 - 📍 24 rue de la mairie • 17700 St-Saturnin-Du-Bois
 - > alsh@stsat17.fr
- **Assistante Sociale** 05 46 07 76 31
 - > CCAS - Centre Communal d'Action Sociale
 - 📍 Mairie de Surgères • 17700 Surgères
 - > Lundi • Mardi • Mercredi : 8h30-12h30 // 13h30-17h30
- **Culte - Église St-Vivien** 05 46 07 01 77
 - 📍 3 Rue du Sacré Cœur • 17700 Marsais
 - > paroisse.surges@gmail.com
 - > https://paroisse-surgères.fr

- **Déchetterie** 05 46 07 04 67
 - > Lundi • Jeudi • Samedi : 14h-17h30
 - > Fermée les Mardis, Mercredis et Vendredis
 - 📍 Grand Vent 17700 St-Saturnin-Du-Bois
 - > https://cyclad.org/dechetteries/dechetterie-saint-saturnin-du-bois/
- **la Poste**
 - > Lundi • Mardi • Mercredi • Jeudi : 8h15-13h
 - > Vendredi : 8h15-12h
 - 📍 1, Grand'Rue • 17700 Marsais

SANTÉ

- **Pharmacie**
Catherine LESPLINGART 05 46 51 00 10
 - > Lundi : 14h30-19h
 - > Du mardi au vendredi : 9h-12h30 // 14h30-19h
 - > Samedi : 9h-12h
 - 📍 14 Grande Rue • 17700 Marsais
 - > https://pharmaciedemarsais.pharminfo.fr
- **Cabinet infirmier**
CLEDE Charlotte & Simaillaud Cindy 06 72 30 02 47
 - > Tous les jours : 6h-13h // 16h-19h
 - 📍 16 Grande Rue • 17700 Marsais



La prochaine parution de
 "Quoi d'Neuf à Marsais ?" sera la première
 semaine de novembre...si tout va bien ;)



En attendant nous sommes
 présents sur l'application
 «IntraMuros» et sur le
 site internet

https://www.intramuros.org/marsais



Quoi d'neuf à Marsais ?